

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 5/AOO/BKAM/2026

Le 07 mai 2026 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib sise Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres des prix, pour la mise à niveau des installations sanitaires dans divers sites de Bank Al-Maghrib en deux lots :

- **Lot n° 1 : Mise à niveau du local surpresseur à Dar As-Sikkah;**
- **Lot n° 2 : Mise à niveau de la plomberie sanitaire des sites de Beni Mellal et Settat.**

Le présent AO est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris, les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Achats de la Banque, accessible via le lien suivant : <https://portailachats.bankalmaghrib.ma/> et via le portail de la Banque : <https://www.bkam.ma>.

L'estimation du coût des prestations ainsi que le montant du cautionnement provisoire, pour chaque lot, sont indiquées ci-après :

Lot N°	Estimation (en DH HT)	Cautionnement provisoire (DH)
1	1 100 000,00 (Un million cent mille dirhams)	20 000,00 (Vingt mille dirhams)
2	1 608 000,00 (Un million six cent huit mille dirhams)	30 000,00 (Trente mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers exclusivement par voie électronique dans le Portail Achats de la Banque.

Un certificat de signature électronique valide est requis pour soumissionner au présent appel d'offres.

Il est prévu des visites des lieux, aux divers sites de la Banque suivant le planning ci-après :

Site à visiter	Date de visite
Site de Dar As-Sikkah, sis Km 8,5 Route de Meknès - Salé	Le 28 Avril 2026 à 10h00
Agence de Settât, Avenue Hassan II - Settât	Le 29 Avril 2026 à 10h00
Agence de Beni Mellal, Boulevard Hassan II - Béni Mellal	Le 30 Avril 2026 à 10h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.